



30 jan 2026 -17:58

Appartient à [Conseil des ministres du 30 janvier 2026](#)

Modification de la composition du conseil d'administration de l'INASTI

Sur proposition de la ministre des Indépendants Éléonore Simonet, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à modifier la composition actuelle du conseil d'administration de l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI).

Le nombre de représentants des indépendants passe de 15 à 16 membres. Cette modification vise à améliorer la représentation des professions libérales au sein du Conseil d'administration de l'INASTI.

L'avant-projet est soumis à la signature du Roi.

Avant-projet de loi modifiant l'arrêté royal n° 38 du 27 juillet 1967 organisant le statut social des travailleurs indépendants

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Éléonore Simonet, ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://simonet.belgium.be>
info@simonet.belgium.be

Pauline Biévez
Porte-parole (FR)
+32 477 38 45 01
pauline.bievez@simonet.belgium.be

Ortwin De Vliegheer
Porte-parole (NL)
+32 475 90 43 08
ortwin.devliegheer@simonet.belgium.be

